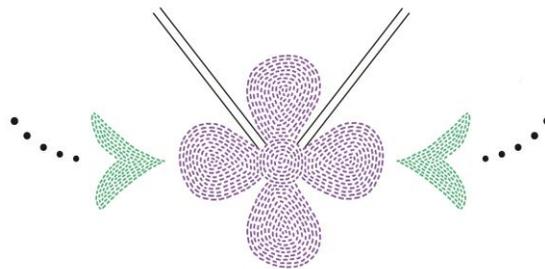


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de collecte de la vérité - Première partie
Séances de consignation des déclarations
Hôtel Bonaventure
Montréal, Québec**



PUBLIC

14 mars 2018

Déclaration - volume no. 296

**Cécile Ottawa, Manon Ottawa & Lucie Quitich Ottawa,
En lien avec Maxime**

Déclaration recueillie par Daria Boyarchuk

INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450 Canotek Road, Ottawa, Ontario, K1J 9G2

E-mail: info@irri.net – Phone: 613-748-6043 – Fax: 613-748-8246

II
Table des matières

Déclaration Volume no. 296
14 mars 2018 PAGE
Témoins: Cécile Ottawa, Manon Ottawa
& Lucie Quitich Ottawa

Déclaration de Cécile Ottawa et al 1
Certificat de transcription 32

Responsable de la consignation des déclarations:
Daria Boyarchuk

Documents déposés lors de la séance : aucun.

Montréal, Québec

--- La déclaration débute mercredi, le 14 mars 2018 à 9h53.

Mme DARIA BOYARCHUK : Bonjour, je m'appelle Daria Boyarchuk et je suis responsable pour le témoignage privé à l'enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées. On est ici à Montréal à l'hôtel Bonaventure le 14 mars 2018. Il est 9h53 et on commence avec le témoignage privé pour donner la voix à madame Cécile Ottawa qui va nous parler de bébés disparus à l'hôpital. Son nom est Maxime... son nom de famille, est-ce que... Maxime?

Mme CECILE OTTAWA : Euh, Cécile Ottawa. Ottawa.

Mme DARIA BOYARCHUK : Oui. Ok. Parfait. Mais... on va désigner...

Mme MANON OTTAWA : Manon Ottawa. Je suis la nièce de Cécile.

Mme DARIA BOYARCHUK : Merci. Ok.

Mme LUCIE QUITICH OTTAWA : Lucie Quitich Ottawa. (*Désignant Cécile*) Ma belle-sœur.

Mme DARIA BOYARCHUK : Ok, votre belle-soeur. Merci.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : (*Inaudible*) Ottawa. Ma belle-sœur, Cécile.

Mme DARIA BOYARCHUK: Merci.

1 **M. EDWARD CHILTON** : Edward Chilton,
2 traducteur interprète.

3 **Mme DARIA BOYARCHUK**: Merci.

4 **M. GILBERT NIQUAY** : Gilbert Niquay,
5 intervenant et aidant.

6 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Merci. Ok, merci pour
7 la présentation. Maintenant on est prêt pour que vous,
8 Cécile, peut commencer votre témoignage. Comme j'ai
9 expliqué tantôt, vous pouvez juste laisser votre histoire,
10 laisser les mots aller, et puis, alors...

11 **Mme CÉCILE OTTAWA** [*Note: Mme. Ottawa*
12 *s'exprime en atikamekw et c'est la traduction de ses propos*
13 *par M. Edward Chilton que l'on lit dans cette déclaration*]:
14 Bonjour. Mon petit frère qui se prénomait Maxime a été... on
15 dira perdu, parce qu'il était atteint d'une maladie.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et est-ce que...

17 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Eczéma. Maladie
18 d'eczéma.

19 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Eczéma, ok. Est est-ce
20 que vous pouvez dire son nom de famille? Et la date de
21 naissance, si vous l'avez.

22 **Mme CÉCILE OTTAWA** : C'est le 30... février...
23 janvier! Le 30 janvier, en 1954.

24 **Mme DARIA BOYARCHUK** : 54, ok. Et à quel âge
25 est-ce qu'il est allé à l'hôpital?

1 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Six.

2 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Six mois, ok. Six
3 mois, et comme s'appelle, est-ce que vous avez le nom de
4 l'hôpital?

5 **Mme CÉCILE OTTAWA** : La Tuque.

6 **Mme DARIA BOYARCHUK** : La Tuque. Est-ce que
7 c'est l'hôpital Saint-Joseph, à La Tuque?

8 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Oui.

9 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ok. Merci. S'il-vous-
10 plait.

11 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Après ça, mes parents
12 n'ont plus reçu de nouvelles. La seule chose qu'ils ont eu,
13 c'est qu'ils lui ont dit qu'il a été déménagé, changé de
14 place, changé d'hôpital. Mais dans quel hôpital? Rien reçu,
15 ils n'ont rien reçu d'eux. (*Inaudible*) du fait qu'il aurait
16 été transféré. À partir de là, là, ils n'ont jamais eu
17 aucune nouvelle.

18 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ok, et est-ce c'est
19 les parents qui sont venus à l'hôpital pour poser des
20 questions aux médecins? Et c'est les médecins qui ont
21 confirmé qu'il était transféré, ou... ? Comment c'est arrivé?

22 **Mme CÉCILE OTTAWA** : L'enfant a été déménagé
23 tout seul. Il n'y a pas personne qui l'accompagnait : ni
24 ses parents, ni aucune autre personne *Atikamekw*. Et ils ont
25 su qu'il avait été transféré à Québec.

1 **Mme DARIA BOYARCHUK** : À Québec.

2 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Moi j'avais 11 ans
3 lorsque mon petit frère a été déménagé. Transféré.

4 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Alors est-ce que vous
5 savez combien de temps est-ce qu'ils ont resté à l'hôpital
6 à La Tuque? Combien de temps, combien de mois ou de jours...

7 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Après un an. Quand il
8 est resté à l'hôpital de La Tuque, c'était après qu'il ait
9 été transféré à Québec.

10 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Un an? Douze mois?

11 *(Murmures.)*

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Est-ce que vous avez
13 le certificat de décès?

14 **M. EDWARD CHILTON** : Non. C'est ça qu'elle a
15 dit tantôt, ils n'avaient pas reçu de ticket. Pas de ticket
16 mais... de certificat de décès.

17 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oh, ok.

18 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Et est-ce que vous avez
19 demandé à quelqu'un dans la famille? Est-ce que vous avez
20 demandé pour l'accès au dossier médical? Ou quelque chose..
21 non?

22 **Mme MANON OTTAWA** : Non. Pas encore. Nous
23 autres on a fait des démarches pour avoir le certificat de
24 décès. Certificat de naissance pour certifier que vraiment
25 Maxime a existé.

1 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Oui.

2 **Mme MANON OTTAWA** : On a trouvé le certificat
3 de baptême. Fait que lui, Maxime, il est né à Amos... le
4 trente janvier 1954. Il a été...

5 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : 44 ou 54?

6 **Mme MANON OTTAWA** : 1954. Il a été baptisé le
7 31 janvier 1954. Le 28 juillet 1954, il a été confirmé à La
8 Tuque.

9 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Confirmé à La Tuque,
10 ok. Est-ce que c'est le jour où il était admis à l'hôpital?

11 **Mme MANON OTTAWA** : Oui.

12 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Ok. Et est-ce que les
13 parents, c'est les parents qui sont venus à l'hôpital avec
14 lui?

15 **Mme MANON OTTAWA** : Non.

16 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Ok, il est allé tout
17 seul.

18 **Mme MANON OTTAWA** : Oui, ils l'ont embarqué
19 le, c'est le curé le Manawan. Le père [J-M. H.] qui l'a
20 fait évacuer, le bébé. Puis il l'a envoyé à l'hôpital parce
21 qu'il avait... il faisait de l'eczéma au visage.

22 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : Et c'est qui
23 exactement?

24 **Mme MANON OTTAWA** : [J-M. H.].

25 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : [J-M.] et son nom de

1 famille?

2 **Mme MANON OTTAWA** : [H].

3 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : [H.] ... est-ce que
4 vous pouvez juste le...

5 **Mme MANON OTTAWA** : [*Épelant le nom de*
6 *famille*].

7 **Mme DARIA BOYARCHUCK** : [*Épelant le nom de*
8 *famille*].

9 **Mme MANON OTTAWA** : [*Épelant le nom de*
10 *famille*].

11 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ok je vais vous
12 demander de confirmer après. (*Rire*). Ok, c'est beau. Merci.
13 Alors vous n'avez jamais reçu le certificat de décès. Et ça
14 c'est depuis 1954.

15 (*Murmures.*)

16 **M. EDWARD CHILTON** : Elle dit que son petit
17 frère Maxime a été absent deux ans de temps durant. Puis
18 elle, elle se posait la question : « Il va tu revenir un
19 jour à la maison? ».

20 **Mme CÉCILE OTTAWA** (*s'exprimant toujours en*
21 *atikamekw*) : Quelques fois je me dis : « Mon petit frère,
22 quand il est parti, on nous l'a peut-être volé, enlevé. Ou
23 encore il a été vendu par celui qui l'a envoyé à l'hôpital.
24 » On n'a jamais rien reçu en retour comme le *tikinagan* ou
25 ses affaires personnelles, de notre petit frère. On ne sait

1 pas où tout ça s'est rendu, ses affaires personnelles.
2 C'est pour ça que des fois je pense que mon petit frère est
3 vivant. Puis des fois je pense que si jamais il serait
4 vivant, qu'on puisse le savoir, ça, qu'il est vivant. Au
5 tout début, quand ça a commencé, c'est mes belles-sœurs qui
6 ont parlé de ça au tout début. En disant que peut-être
7 qu'il faudrait essayer de retracer ses traces. Puis son
8 frère Henri Ottawa, c'est lui qui a dit à sa fille, à
9 Manon, d'essayer de faire quelque chose pour redémarrer les
10 recherches pour retrouver Maxime.

11 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et Henri Ottawa c'est
12 qui? Henri Ottawa c'est qui?

13 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Mon frère Henri Ottawa,
14 qui a demandé à sa fille Manon, ici, de continuer d'essayer
15 de faire quelque chose, de continuer à faire de retrouver
16 Maxime.

17 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et c'est récent?

18 **Mme MANON OTTAWA**: Et c'est avant son décès,
19 en 2011. En 2010!

20 **M. EDWARD CHILTON** : 2010, oui.

21 **M. MANON OTTAWA** : Quelques semaines avant
22 son décès. Une semaine.

23 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et est-ce que Manon,
24 vous avez fait quelque chose pour...

25 **Mme MANON OTTAWA** : J'ai commencé à faire des

1 recherches parce que moi, Maxime, je le connaissais juste
2 parce que c'était le frère à mon père, mais pas plus. Oui,
3 je ne le connaissais pas qu'il était malade et il avait été
4 amené. C'est juste ça que je connaissais. J'ai commencé à
5 faire des recherches en 2015.

6 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Qu'est-ce que vous
7 avez fait exactement?

8 **Mme MANON OTTAWA** : J'ai posé des questions à
9 des personnes, à mes tantes. Que, parce que je ne
10 connaissais rien de Maxime dans ce temps-là. Juste son nom
11 puis que c'était mon oncle. Fait que j'ai commencé à faire
12 des recherches, à poser des questions à mes tantes. En
13 quelle année il est né? Qu'est-ce qu'il avait, à quelle
14 place il est né? À quelle place il a été amené à l'hôpital?
15 Et c'est ça que j'ai fait là au début. Après ça j'ai été
16 fouiller dans le registre du presbytère.

17 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ok.

18 **Mme MANON OTTAWA** : Fait que là encore je
19 n'ai pas trouvé, je n'ai rien trouvé sur mon oncle. Rien
20 sur, son nom il ne figurait pas dans le registre.

21 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Le registre de... le
22 presbyt...

23 **Mme MANON OTTAWA** : Du presbytère oui.

24 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah. Où?

25 **Mme MANON OTTAWA** : À Manawan, à Manawan.

1 Toutes mes *matantes*, mes oncles, eux autres ils...

2 **M. DARIA BOYARCHUK** : Les autres ils sont
3 tous là?

4 **M. MANON OTTAWA** : Oui. La date de naissance,
5 la date de leur confirmation, toute. C'était marqué là-
6 dedans. Même la date de décès d'un de mes oncles qui était
7 décédé d'un accident de chasse. Mais lui Maxime son nom il
8 ne figurait pas dans la liste. Fait que là, ça m'a fait
9 encore poser des questions, « Pourquoi lui Maxime il ne
10 figure pas dans la liste? » Là quand j'ai commencé à
11 fouiller, j'ai mon cousin Gérald qui est allé voir le
12 registraire de La Tuque. Et c'est là qu'il a trouvé les
13 renseignements, le certificat de baptême, de La Tuque. À
14 Wilmont, son certificat était à Wilmont-Taché.

15 **Mme DARIA BOYARCHUK** : C'est le certificat de
16 quoi exactement?

17 **Mme MANON OTTAWA** : Certificat de baptême.
18 (*Murmures*)

19 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Vous avez ce
20 certificat? Une copie de ce certificat?

21 **Mme MANON OTTAWA** : Oui, oui je l'ai son
22 certificat.

23 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Vous ne l'avez pas
24 avec vous?

25 **Mme MANON OTTAWA** : Non, je l'ai dans ma

1 chambre.

2 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah, dans votre chambre
3 oui. Est-ce qu'on peut le voir après? Je peux faire une
4 copie et comme ça le commissaire peut regarder. Ah merci,
5 merci.

6 **Mme MANON OTTAWA**: Oui, oui, c'est bon. Fait
7 que là j'ai su que de La Tuque, il y a eu une confirmation.
8 C'est juste après qu'il soit admis à l'hôpital. Et... il a
9 été envoyé à La Tuque. Comme eux autres ils disent, il
10 (est) resté un an à La Tuque. Après un an après, un an
11 après il a été envoyé à Québec, à l'hôpital l'Enfant-Jésus.
12 Puis de Québec, ils ont comme, ils n'ont pas eu de
13 nouvelles après ça. C'est juste deux ans après, après qu'il
14 ait été amené à La Tuque, qu'ils ont eu des nouvelles. Mais
15 le bébé serait décédé.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah ils ont dit qu'il
17 était décédé?

18 **Mme MANON OTTAWA** : Oui.

19 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah! C'est l'hôpital
20 l'Enfant-Jésus à Québec?

21 **Mme MANON OTTAWA** : Oui.

22 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Ils n'ont jamais eu de
23 certificat de décès émis par les hôpitaux.

24 **Mme MANON OTTAWA** : C'est ça, c'est pour ça
25 que mon père a toujours eu un doute sur le décès, parce

1 qu'ils n'ont jamais reçu rien...

2 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Pour confirmer.

3 **Mme MANON OTTAWA** : ... juste, oui. Juste le
4 (*inaudible*).

5 (*Murmures*)

6 **Mme MANON OTTAWA** : Mon père disait « Je ne
7 connais personne qui est décédé de l'eczéma ». Je sais
8 qu'il m'avait parlé de ma nièce. Ma nièce a fait la même
9 chose, puis il disait « pourtant, c'est ça que mon petit
10 frère il avait. Il faisait de l'eczéma ».

11 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Sur euh (*inaudible*).

12 **Mme MANON OTTAWA** : Oui c'est ça.

13 **Mme DARIA BOYARCHUK** : J'ai une question à
14 madame Cécile, probablement vous savez. Est-ce que les
15 parents, vos parents, est-ce qu'ils ont visité Maxime à
16 l'hôpital pendant cette année qu'il a resté à La Tuque?
17 Est-ce qu'il avait des visites? Est-ce qu'il y avait
18 quelque chose?

19 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Non, je n'ai jamais eu
20 connaissance qu'il avait été visité là-bas.

21 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : Il n'y avait de
22 moyen de...

23 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Pour y aller.

24 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : Pour y aller. Il
25 n'y avait pas de moyen de communication non plus.

1 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ouais.

2 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : C'est pour ça que
3 les parents n'y ont jamais été.

4 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Non je comprends.

5 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Qu'est-ce qu'il arrivait
6 aussi dans le temps, chaque personne qui était évacuée de
7 la communauté, ça se faisait par avion. Puis on ne pouvait
8 pas les accompagner lors de leur évacuation parce que ça se
9 faisait par avion, puis soit qu'il n'y avait pas de place
10 dans l'avion, ou bien non, bien, c'est impossible de les
11 accompagner.

12 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et vous étiez où? Vous
13 n'habitez pas à La Tuque à ce moment-là. Où est-ce que vous
14 habitez?

15 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Manawan.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : À Manawan, ok. Merci.
17 Ok.

18 **Mme MANON OTTAWA** : C'est toujours ma belle-
19 sœur qui venait garder mon frère. Même si quand mes parents
20 partaient, c'est toujours ma belle-sœur Lucie qui avait la
21 garde. Lucie Quitich. Mon espérance d'aujourd'hui, c'est
22 que le travail qui a été entrepris se continue. Il ne faut
23 pas qu'il s'arrête là. Étant donné que la porte est
24 ouverte, c'est de continuer à travailler, à faire des
25 recherches pour ne pas que dans le futur, cela ne se

1 reproduise. Parce qu'il y a beaucoup de personnes
2 impliquées dans les démarches actuellement. C'est pour ça
3 qu'il faut continuer, il ne faut pas arrêter. Il faut
4 continuer d'en parler. Pour ne pas que les noms autochtones
5 soient toujours... mettons impliqués, ou qu'ils en fassent
6 davantage que ce qu'ils nous ont déjà fait autrefois.
7 C'est-à-dire les enfants qui ont été enlevés ou volés si on
8 peut dire. Pour ne pas que cela se continue, se produise
9 encore.

10 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ça produise, ça
11 continue à (*inaudible*)?

12 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Oui. Pour pas que des
13 enfants, se reproduise, pour pas que la porte se ferme.
14 Pour que le travail continue.

15 **M. EDWARD CHILTON** : Vous vouliez savoir si
16 ça continue ou s'il y avait d'autres choses à raconter ou
17 quoi?

18 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Bien si vous voulez
19 continuer, oui, j'ai des questions aussi pour vous. Comme
20 comment est-ce que vous pensez que le commissaire de
21 l'enquête peut vous aider dans vos démarches? Quelles sont
22 vos préférences, quels sont vos conseils, comment est-ce
23 qu'on peut, la commission, comment est-ce qu'on peut vous
24 aider? De trouver la trace, ce qui est arrivé avec Maxime
25 et les autres bébés disparus pendant ces années?

1 *(Dialogue en atikamekw.)*

2 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Est-ce que vous pouvez
3 traduire ce que madame a dit?

4 **M. EDWARD CHILTON**: Ce que la madame lui a
5 dit, lui a posé la question c'était quoi, quelles demandes
6 qu'elle attendait face à la commission? Quel espoir qu'elle
7 avait?

8 **M. DARIA BOYARCHUK** : Quelles demandes.

9 **Mme MANON OTTAWA** : Quel espoir qu'il y
10 avait. Puis la madame lui a dit, Manon lui a dit que c'est
11 pareil comment ils en ont parlé hier, qu'est-ce qu'ils
12 souhaitaient avoir : de l'aide. Et lui, Gilbert, lui a dit...
13 c'est la même chose mais peut-être dit d'une manière
14 différente, mais c'est la même chose. Pour qu'elle puisse
15 bien comprendre le sens de la question.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui. Merci.

17 **M. EDWARD CHILTON**: Je vais poser la
18 question. *(Pose la question en atikamekw)*. Alors je vais
19 répéter la question : je lui ai dit que, pour qu'elle
20 comprenne bien, c'est quoi pour elle, qu'est-ce qu'elle
21 voudrait avoir? Qu'est-ce qu'elle voudrait que la
22 commission fasse pour elle, pour l'aider dans sa démarche?

23 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Merci.

24 **Mme MANON OTTAWA** : *(Parle en atikamekw avec*
25 *Cécile.)* J'étais en train de lui dire. Parce que... nous

1 autres, dans la famille, la famille de Maxime, on a de la
2 misère à aller chercher des documents à l'hôpital. Puis on
3 voudrait que la commission nous aide à aller chercher les
4 documents, à nous aider à trouver la vérité sur ce qui
5 s'est passé avec bébé Maxime. Parce qu'il y a toujours... ma
6 grand-mère est morte, puis il y a toujours eu ce
7 questionnement. Elle n'en a jamais parlé mais je la voyais
8 pleurer. Je l'ai toujours vu pleurer. Pourquoi elle
9 pleurait? Je ne le sais pas. Mais aujourd'hui je la
10 comprends, je me dis : ça devait être dur. Pour moi c'est
11 dur parce que j'ai deux enfants puis... je ne peux pas
12 m'imaginer de me faire dire que mon bébé est mort à
13 l'hôpital et que je ne peux pas aller le chercher, je ne
14 peux pas aller le voir. Mais, on veut avoir... c'est pour ça
15 que moi, je veux avoir des réponses. On veut avoir des
16 réponses. Elle, elle veut avoir des réponses. Elle dort
17 avec ça, les questionnements qu'elle se pose. Ce matin,
18 elle me dit « j'ai pensé à ça hier ». (*Inaudible*), «
19 qu'est-ce que mon petit frère, qu'est-ce qu'il a eu? ».
20 Elle dort avec tous les questionnements. Puis moi-même
21 aussi, ma tante aussi. C'est inhumain. Je ne peux pas
22 imaginer ça. J'ai des enfants puis... c'est dur pour eux, ça
23 devait être dur pour eux aussi. Et puis... la commission, on
24 veut qu'elle nous aide à aller chercher les réponses. À
25 avoir des réponses et si admettons que mon oncle soit

1 vivant, qu'il puisse nous retrouver. On veut qu'il y aille
2 une banque d'ADN pour faciliter les enfants qui font des
3 recherches.

4 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Les enfants disparus
5 comme ça, oui. Et comment vous pensez qu'on peut commémorer
6 les, Maxime, le bébé Maxime et tous les autres bébés qui
7 étaient enlevés comme ça? Comment est-ce qu'on peut
8 honorer, la commission peut vous aider à commémorer leur
9 histoire, ce qui est arrivé. Comment est-ce que vous pensez
10 que vous, vous pouvez, je ne sais pas comment...

11 **Mme MANON OTTAWA** : C'est sûr que...

12 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Une cérémonie, est-ce
13 que, est-ce que vous pensez qu'une cérémonie pour tous les
14 bébés? Parce que chaque jour, c'est le troisième jour ici à
15 Montréal et... chaque témoignage, on entend la même histoire,
16 la même histoire est arrivée dans ces années dans cet
17 hôpital et ça continue et c'est...

18 **Mme MANON OTTAWA** : (Inaudible). C'est très
19 fort comme... (inaudible).

20 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui. Comme une
21 cérémonie pour donner la voix à tous ces enfants? Quelles
22 sont vos préférences, Cécile?

23 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Comment est-ce qu'on
24 pourrait faire pour commémorer la disparition des enfants?
25 Ça serait bon qu'il y ait une plaque souvenir dans notre

1 communauté pour montrer aux enfants du futur qu'il s'est
2 passé ces histoires-là. Ça, cette plaque-là, c'est pour que
3 tout le monde puisse le voir et puissent connaître le sort
4 des enfants qui ont été portés disparus. Des enfants qui
5 ont été vendus, et surtout dans la communauté de Manawan,
6 le père [H.], lui il a fait beaucoup pour faire vendre ces
7 enfants-là.

8 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui.

9 **Mme CÉCILE OTTAWA**: Comme (elle) dit, c'est
10 comme un commerce d'enfant. Parce que lui, le père [H.], il
11 s'est enrichi avec ces gestes-là. Il vendait des enfants à
12 des non-autochtones.

13 **M. DARIA BOYARCHUK** : Est-ce que vous savez
14 si c'est... je m'excuse, continuez. Je vais poser ma
15 question après.

16 **Mme CÉCILE OTTAWA**: C'est comme ça qu'on
17 pourrait peut-être avoir une plaque commémorative pour ces
18 enfants-là.

19 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : Parce qu'il y a
20 plusieurs des mères de Manawan qui ont perdu leur enfant à
21 Amos. En même temps on pourrait les mettre ensembles. Dans
22 la commémoration là. Parce qu'il y a plusieurs enfants
23 disparus. Quand la mère accouchait, tout de suite les
24 autres... les autres enfants... partis... commémorations donc,
25 tout mettre les enfants de Manawan dans une commémoration.

1 **Mme CÉCILE OTTAWA** : Qu'est-ce qui pourrait
2 se faire tout de suite, dans l'immédiat, c'est de préparer
3 une cérémonie traditionnelle qui pourrait signifier ou
4 souligner la mémoire des enfants disparus ou volés. Et ça,
5 ça serait pour tous les enfants de la communauté de Manawan
6 qui seraient disparus ou volés ou encore vendus. Ça serait,
7 ça, dans l'immédiat, le plus tôt possible c'est de faire
8 cette cérémonie-là à la mémoire des enfants disparus. Parce
9 qu'il y en a plusieurs.

10 **Mme MANON OTTAWA** : Quand on parle de... on n'a
11 pas de certificat de décès. Quand on n'a pas de certificat
12 de décès tout de suite il y a un cas de disparition. Pour
13 n'importe quel individu c'est ça. C'est pareil pour
14 (*inaudible*) aussi. La mémoire. Personne, dans toute la
15 liste qu'on a, une liste longue de même là, de deux pages.
16 Il y a des bébés qui sont décédés et puis il n'y a personne
17 qui n'a reçu de certificat de décès de tous les bébés qui
18 sont décédés à Amos (*inaudible*). C'est tous des cas de
19 disparition. Même des parents qui sont morts dans toute la
20 liste qu'on a. Il y a plusieurs parents -pères, mères- qui
21 sont décédés et qui n'ont jamais reçu le certificat de
22 décès de leur enfant qui figure sur la liste de tous les
23 enfants. Je parle des enfants qui ont été, si je peux dire
24 ainsi, ils ont été enterrés dans des fosses communes. Mais
25 on ne sait pas si les enfants ont vraiment été enterrés

1 dans cette fosse commune là. C'est sûr qu'ils figurent dans
2 la liste mais on ne sait pas s'ils sont morts, on ne sait
3 pas. Parce qu'on n'avait pas reçu de certificat de décès de
4 ces enfants-là. Ce sont tous des cas de disparition.

5 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : Même les personnes
6 qui avaient accouché, ou morné. Eux autres ils ont passé
7 (inaudible) certificat de décès, (inaudible).

8 **Mme MANON OTTAWA** : La cérémonie
9 commémorative que vous parlez, ça serait peut-être bien de
10 faire comme un genre de...

11 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui je me demandais
12 si... faire quelque chose comme ça pour tous les enfants.
13 Comme ça les familles peuvent participer en écrivant les
14 noms et tout, oui. Moi aussi je pense que c'est une bonne
15 idée.

16 **Mme MANON OTTAWA** : J'avais déjà demandé. Moi
17 je suis dans un groupe de prière à Manawan. Je fais partie
18 d'un comité pastoral. Et j'avais parlé d'une messe pour ces
19 enfants-là. Et le prêtre a dit : « Mais, on ne parlera pas
20 des enfants qui sont morts. Parce qu'on ne sait pas s'ils
21 sont morts, on va parler des enfants disparus. » Parce que
22 lui aussi, il a toujours... il n'est pas sûr que ces enfants-
23 là sont décédés. Fait que là il dit : « On va faire une
24 messe pour les enfants disparus ».

25 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Disparus, oui. Et,

1 autre chose que voulais vous demander : vous avez parlé de
2 ce père qui a volé, qui a vendu ces enfants. Est-ce que
3 vous savez si jamais les plaintes, l'investigation,
4 l'enquête, donc ce qui était arrivé quand la police de
5 Manawan ou... est-ce qu'il y avait quelque chose qui était
6 fait? Est-ce que vous voulez que la commission vous aide
7 vous et les autres familles? En poursuivant ces enquêtes?

8 **Mme MANON OTTAWA** : Oui.

9 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Comme ça on peut
10 nommer dans les médias que monsieur c'est lui. Donner son,
11 pour qu'on puisse juste donner... oui c'est, ce n'est pas une
12 cérémonie commémorative mais c'est comme une reconnaissance
13 en fait que ce monsieur-ci, c'est lui qui...

14 **Mme MANON OTTAWA**: Il revient tout le temps
15 dans les déclarations, oui.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui, déclaration, oui.

17 **Mme MANON OTTAWA** : Ça serait peut-être bien
18 de faire des enquêtes sur son (*mots en atikamekw*).

19 **M. EDWARD CHILTON** : Le père [J-M. H.] est
20 décédé déjà.

21 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui. Ah bien...

22 **Mme EDWARD CHILTON** : Ça serait bien de...

23 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Quand même, oui.

24 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : Début (*inaudible*)
25 avant, si vraiment il y a beaucoup de gens mort... (*Rires*)

1 **Mme DARIA BOYARCHUK** : On peut faire
2 l'enquête posthume, c'est sûr oui.

3 *(Approbation générale).*

4 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et vous allez, après
5 qu'on termine, vous allez donner l'annonce de ce monsieur?
6 Père... on va écrire son nom, le nom de famille. Ok?

7 **Mme MANON OTTAWA** : On fait une déclaration
8 pour le nom, c'est juste un nom là...

9 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah, vous pouvez donner
10 juste... oui. Je vous donne le papier. On peut faire ça aussi
11 et j'aimerais voir la copie du certificat. Je vais faire
12 une copie pour ça mais vous gardez l'original. Est-ce qu'il
13 y a quelque chose que vous voulez partager ce matin?

14 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : *(Début inaudible)*
15 vivait dans *(inaudible)* pouvait pas bien sortir par qu'on
16 avait une photo, pour qu'est-ce qu'il y avait...

17 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah *(inaudible)*, oui.

18 **Mme NON IDENTIFIÉ** : Oui. Juste pour...

19 **M. MANON OTTAWA** : Parce que...

20 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Si vous avez quelque
21 chose comme... si vous avez des photos, des documents, on
22 peut faire des copies sûrement.

23 **Mme MANON OTTAWA** : Mais la photo que j'ai
24 là, ce n'est pas la photo de bébé Henri.

25 *(Rires dans la salle.)*

1 **Mme MANON OTTAWA** : Maxime! Parce que j'ai un
2 petit-fils et il s'appelle Henri.

3 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Je pensais que!
4 *(Rires dans la salle.)*

5 **Mme MANON OTTAWA** : Mais c'est une photo que
6 j'avais... je suis allée chercher dans Google. Et je l'ai
7 montrée à mes tantes, quel genre d'examen que bébé avait,
8 quand il a été amené. Et elle m'avait désigné une photo. Je
9 ne sais pas si ça peut donner une idée de ce que bébé Henri
10 avait. Bébé Henri, je ne voulais pas dire bébé Henri! Bébé
11 Maxime.

12 *(Murmures dans la salle)*

13 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ok. Non mais c'est
14 bon.

15 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : Puis, je pense
16 que... la *(inaudible)*-là. Simple *(inaudible)* quand même.
17 *(Inaudible).*

18 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah, merci. Ce n'est
19 pas...

20 **Mme MANON OTTAWA** : Ce n'est pas bébé Henri.
21 Euh, bébé Maxime ! C'est juste une photo que je suis allée
22 chercher pour voir quel genre d'eczéma que bébé Maxime
23 avait. Ma tante elle m'a désigné celle-là. Elle dit «il
24 était de même. Il faisait juste une petite, comme... »

25 **Mme DARIA BOYARCHUK**: Ok.

1 **M. MANON OTTAWA** : Mais pas tout le visage au
2 complet mais juste la joue.

3 **M. DARIA BOYARCHUK** : Oui. Est-ce que je peux
4 montrer au commissaire juste en face des caméras. Juste...
5 cette photo ici. Ok. Ici, Manon a montré... ce n'est pas la
6 photo de bébé Maxime, mais c'est la photo en général des
7 bébés qui ont de l'eczéma sur le visage. Merci. Merci
8 Manon. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous
9 voulez dire? Vous voulez qu'on... une prière? On peut faire
10 une prière après? Avec les grands-mères dans notre salle
11 là-bas si vous voulez? Le petit cercle.

12 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE** : *(Inaudible)*

13 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah ok! *(Rire.)* Oui, si
14 vous voulez on peut faire ça ici sur caméra, puis après on
15 peut le faire *(inaudible)*, on peut faire aussi. Comme vous
16 voulez, tous ce que vous voulez. On peut faire la prière
17 aussi si vous voulez...

18 *(Dialogues en atikamekw. Rires.)*

19 **Mme DARIA BOYARCHUK** : J'ai bien compris ce
20 qu'il elle a dit!

21 **Mme CÉCILE OTTAWA** : On peut prier partout.

22 *(Dialogues en atikamekw.)*

23 **M. MANON OTTAWA** : *(Désignant Lucie)* Parce
24 que c'est elle qui s'occupait de bébé Henri, puis de
25 Cécile.

1 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah, c'est vous! C'est
2 vous qui s'occupait de...

3 **M. EDWARD CHILTON** : Bébé Maxime, par Henri.

4 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui, oui, oui. Ah je
5 vais juste montrer la caméra sur vous. Voilà. Quels
6 souvenirs est-ce que vous avez de bébé Maxime? Est-ce que
7 vous voulez partager avec nous? Vos souvenirs...

8 **M. EDWARD CHILTON** : Je ne comprends pas
9 tellement ce qu'elle dit, mais... rapprochez le micro, puis...
10 parce que je ne la comprends pas tellement moi non plus.

11 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ah. Est-ce que toi tu
12 as compris?

13 **Mme MANON OTTAWA** : Moi je vais la traduire.

14 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Je m'excuse, toi,
15 vous! (*Rire*). J'ai commencé à tutoyer tout le monde
16 maintenant. Vous pouvez traduire, c'est bon. Je m'excuse,
17 désolé. Merci beaucoup. Alors comment était-il, bébé
18 Maxime? Quels souvenirs vous avez?

19 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** [*propos en*
20 *atikamekw traduits par Mme Manon Ottawa*]: Le bébé Maxime
21 est né le 30 janvier, à Amos. Ma belle-mère Julie l'a amené
22 à Manawan. Je l'ai aidée à s'occuper de son bébé. Je
23 m'occupais de lui, je dormais avec. Deux mois après qu'il
24 soit revenu à Manawan, ma belle-mère et Maxime sont partis
25 dans la forêt pour aller à la trappe, à la chasse, et c'est

1 moi qui me suis occupé de leur bébé et de leurs enfants
2 Henri, les plus jeunes. Je m'occupais de bébé et je lui
3 donnais son bain. Je m'occupais de leur bébé et j'ai
4 commencé à voir la plaie. Et j'ai demandé à ma belle-mère,
5 après qu'ils soient arrivés à la Manawan, j'ai demandé
6 pourquoi bébé avait...

7 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui, rouge, oui.

8 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** [*propos en*
9 *atikamekw traduits par Mme Manon Ottawa*]: Elle m'avait dit
10 que ça devait être quelque-chose qui faisait que son bébé
11 avait...

12 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et quel âge? Vous
13 aviez quel âge à ce point-là?

14 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA**: Vingt ans. Je n'ai
15 pas eu d'enfants tout de suite après mon mariage. Fait que
16 je me suis occupée du bébé de (mon) petit frère. Je me suis
17 occupée du bébé comme si c'était mon propre enfant, mon
18 bébé. Je me suis très bien occupée de lui, je le faisais
19 comme si c'était mon bébé à moi. Même si ma belle-mère
20 était là, c'est moi qui s'occupait de son bébé. Quand elle,
21 elle faisait ses affaires, le ménage, je m'occupais du
22 bébé. Quand l'état du bébé s'est empiré, sa mère l'a amené
23 au dispensaire. Le dispensaire était situé au bord du lac.
24 Il était en bois rond. Et puis c'est là que ma belle-mère
25 lui a amené son bébé. Puis on lui a donné des crèmes pour

1 mettre sur la joue. Mais je les mettais tout le temps et ça
2 n'a pas aidé, ça a juste empiré son état. Au printemps,
3 vers le mois de mai... mois de juillet, le père [H.] est venu
4 nous voir et il nous a dit qu'il allait envoyer le bébé à
5 l'hôpital, à La Tuque. Il a demandé l'avion pour qu'il
6 vienne chercher le bébé. Nous l'avons amené au bord... c'est
7 la mère, c'est-à-dire la mère de bébé Maxime l'a amené au
8 bord du lac pour aller l'embarquer dans l'avion. Parce que
9 les parents ne pouvaient pas accompagner leurs enfants.
10 Fait qu'ils envoyaient juste leur bébé, dans leur
11 tikinagan, dans leur porte-bébé, et ils embarquaient le
12 bébé dans l'avion. Le bébé partait tout seul dans l'avion
13 et il y avait quelqu'un qui venait chercher le bébé à La
14 Tuque. Je ne sais pas où là. Il n'y avait pas de téléphone.
15 C'est comme un télégramme.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Vous avez réussi en à
17 trouver un?

18 **M. EDWARD CHILTON** : Ils utilisaient le moyen
19 d'un télégramme pour communiquer parce qu'il n'y avait pas
20 de téléphone dans la communauté.

21 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Ok. Est-ce que c'est
22 le prêtre catholique?

23 **Mme MANON OTTAWA** : Oui. (*Dialogue en*
24 *atikamekw*).

25 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Et est-ce que vous

1 allez me donner le nom après.

2 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** : Le bébé, quand il
3 était à La Tuque, on ne pouvait pas demander des nouvelles
4 du bébé parce qu'on n'avait de téléphone puis il n'avait
5 pas non plus de chemin pour aller se rendre à La Tuque.

6 **M. EDWARD CHILTON** : Madame Cécile disait
7 tantôt : comme il n'y avait de moyen de communication ou de
8 téléphone, ils utilisaient le système de télégramme. Mais
9 par contre, quand il y avait une évacuation, c'est l'avion
10 qui venait chercher l'évacué. C'est ce qui est arrivé avec
11 bébé Maxime. Ils l'ont évacué par avion. Encore, mais il y
12 avait un autre moyen également. Mais c'était un moyen qui
13 était extrêmement lent. Parce qu'il y avait un membre qui
14 avait un gros bateau. Les personnes qui voulaient aller
15 rendre visite aux patients à l'hôpital à La Tuque prenaient
16 ce bateau là et s'en allait en direction de Casy. Avant
17 d'arriver à Casy il y avait comme un tracteur de chenilles,
18 qui voyageait les personnes à partir du débarcadère jusqu'à
19 Casy. Et à partir de Casy ils pouvaient prendre le train.
20 Et ça, ça prenait un temps très long. Minimum trois jours
21 pour se rendre dans la ville de La Tuque. C'étaient les
22 moyens de communication qu'ils avaient à ce moment-là.

23 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** : Moi, quand je... je
24 ne pouvais pas demander des nouvelles du bébé, parce qu'il
25 n'y avait pas de téléphone. Il n'y avait pas de chemin non

1 plus. Puis... la seule fois où que j'ai eue des nouvelles
2 de Maxime, c'est quand je lui ai demandé... Ça a comme resté..
3 Après le décès de Maxime, on ne pouvait rien faire. Les
4 parents ne pouvaient pas aller demander des papiers. Ils ne
5 pouvaient pas demander d'avoir voir le corps. Ils ne
6 pouvaient pas aller voir le corps, parce qu'il n'y avait
7 pas de téléphone. Il n'y avait rien pour aller à Québec.
8 C'était comme loin, Québec-Manawan. Il n'y avait pas de
9 chemin, ils ne pouvaient pas, le moyen de transport c'était
10 très limité.

11 **Mme MANON OTTAWA** : Puis c'est par après,
12 quand j'ai demandé... quand mon père m'a demandé à moi de
13 faire des recherches, je l'avais appelé puis c'est là que
14 ça a comme remonté à la surface tous les questionnements
15 qu'elle avait sur le décès.

16 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** : (*atikamekw*).

17 **Mme MANON OTTAWA** : Elle se demande souvent
18 si le bébé était vraiment mort. Elle a toujours un
19 questionnement si le bébé il est vraiment décédé ou s'il
20 est vivant. Et s'il est vivant, il doit avoir 64 ans
21 aujourd'hui.

22 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Quel âge?

23 **Mme MANON OTTAWA**: 64 ans. Puis depuis la
24 rencontre avec Francis, c'est toujours, c'est très fort.
25 Elle est convaincue que le bébé il est toujours vivant,

1 depuis la rencontre. Elle pense tout le temps à ça. Des
2 fois... elle se dit souvent... elle se dit souvent que le
3 bébé est toujours vivant et qu'il aurait 64 ans.
4 Probablement qu'ils l'ont changé de nom, que son nom a été
5 changé. Il ne doit plus porter le nom de Maxime.

6 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** : J'ai toujours
7 espoir de le retrouver un jour. Peut-être que lui il peut
8 nous retrouver. J'aimerais que le dossier reste ouvert, et
9 j'aimerais qu'on nous aide à faire des recherches.

10 **M. DARIA BOYARCHUK** : La commission --

11 **Mme LUCIE QUITICH OTTAWA** : La commission
12 d'enquête, oui.

13 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Merci. Autre
14 témoignage sur, écouté par la commissaire Audette. Et je
15 vais parler aussi avec elle pour donner les détails,
16 répondre aux questions. Si vous avez des questions sur
17 votre histoire. Mais pour me dire que votre histoire reste
18 confidentielle (*inaudible*) que j'ai pris ce matin ne peut
19 pas sortir de cette salle. Alors tout reste confidentiel
20 parce que c'est une histoire privée. Mais quand même, on va
21 voir quelles démarches on peut faire pour vous aider à
22 trouver le bébé.

23 **Mme MANON OTTAWA** : Trouver les réponses.

24 **Mme DARIA BOYARCHUK** : C'est qui (*inaudible*),
25 oui.

1 **Mme MANON OTTAWA** : Pour le certificat, est-
2 ce que je viens te le donner à toi? Ou bien..

3 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Oui, oui. J'ai créé
4 ici un témoignage après l'enregistrement. Je vais vous le
5 donner pour écouter un acte (*inaudible*).

6 **Mme CÉCILE OTTAWA** : La cérémonie qui peut se
7 faire pour la commémoration, on peut la faire au Pow-wow de
8 Manawan. Parce qu'à ce moment il y a beaucoup de personnes
9 de l'extérieur qui viennent assister au Pow-wow de Manawan.
10 C'est à ce moment qu'on pourrait faire la cérémonie
11 traditionnelle commémorative. Qu'est-ce qu'on pourrait
12 faire pour cette cérémonie-là, c'est de préparer d'avance.
13 Préparer des objets. Tels que par exemple une courtepointe
14 où les noms des enfants portés disparus (seraient) écrits
15 sur la couverture.

16 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Des objets cérémoniaux
17 que vous pouvez préparer à l'avance.

18 **M. EDWARD CHILTON** : Oui, il faut les
19 préparer à l'avance.

20 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Merci. C'est bon?
21 (*Approbaton générale*).

22 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Il est 11h16 et on
23 termine le témoignage de madame Cécile Ottawa. Merci.

24 **M. EDWARD CHILTON** : Merci.

25 **TOUT LE MONDE** : Merci beaucoup.

1 **Mme DARIA BOYARCHUK** : Merci à vous. (*Rires*
2 *et phrases en atikamek*).

3

4

CERTIFICAT DE TRANSCRIPTION

Je, Félix Larose-Chevalier, certifie que la présente est une transcription véritable et conforme à l'enregistrement numérique fourni de la présente audience.



Félix Larose-Chevalier, 6 août 2018